

TAXI LUCIANA SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 août 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ST SATURNIN LES AVIGNON en date du 29 août 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : TAXI LUCIANA

SIEGE SOCIAL : 2 Clos Julien, ST SATURNIN LES AVIGNON (84450)

OBJET : Activité de Taxi

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins trois jours.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le



Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2023

Président.

PRESIDENT : Mathieu DESILANI demeurant 2 clos Julien 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON (Vaucluse)

DIRECTEUR GENERAL : Estelle DESILANI demeurant 2 clos Julien 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON (Vaucluse)

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis,

Le président